



# Manuel Utilisateur Déclaration de stock de commerce

A l'attention des négociants et négociants-vinificateurs.

Direction Générale des Douanes et Droits Indirects

Version de l'application :  
Version du document : 1.1  
Date de création : 18 juin 2014  
Date de mise à jour : 09/08/2016

## Table des matières

<b>• Avant – Propos.....</b>	<b>4</b>
<b>:: Présentation Générale.....</b>	<b>4</b>
<b>I) Définition réglementaire :.....</b>	<b>4</b>
La définition communautaire :.....	4
<b>II) Le périmètre de la déclaration de Stock :.....</b>	<b>4</b>
A) Les produits viti-vinicoles pris en compte dans le télé service :.....	4
B) Les autres éléments déclarables :.....	4
<b>:: Accéder à la déclaration de stock.....</b>	<b>5</b>
<b>I) Accès à la déclaration de Stock AU COMMERCE via Prodou@ne.....</b>	<b>5</b>
1) se créer un compte utilisateur sous Prodou@ne :.....	5
2) signer une convention d'habilitation à la télé-procédure avec le bureau de douane ou le service de viticulture gestionnaire de l'entreprise viti-vinicole.....	5
<b>II) La situation de votre compte vis-à-vis de la télé-procédure.....</b>	<b>6</b>
<b>• Présentation de l'application.....</b>	<b>7</b>
<b>:: Présentation des fonctionnalités communes à tous les écrans.....</b>	<b>7</b>
<b>I) La barre de menu.....</b>	<b>7</b>
<b>II) L'historique de navigation.....</b>	<b>7</b>
<b>III) Les icônes.....</b>	<b>8</b>
<b>:: Présentation de la page d'accueil avant toute saisie.....</b>	<b>8</b>
<b>• La Saisie.....</b>	<b>9</b>
<b>:: La saisie d'une déclaration de stock :.....</b>	<b>9</b>
<b>I) Le dépôt d'une déclaration de stock.....</b>	<b>9</b>
1) cliquer sur la page d'accueil sur la fonction «Saisir ma déclaration».....	9
2) valider le choix en cliquant sur « ok ».....	9
3) saisir les volumes de vins et de moûts en stock :.....	10
4) saisir les volumes globaux d'autres produits :.....	12
5) le contrôle des informations saisies :.....	13
6) la modification des données saisies :.....	14
7) l'impression de la déclaration.....	14
<b>II) Le dépôt d'une déclaration de stock au commerce par transfert de fichier xml.....</b>	<b>16</b>
<b>III) Les conséquences du dépôt d'une déclaration de stock.....</b>	<b>19</b>
1) l'application vous délivre un accusé réception.....	19
2) la déclaration de stock est validée en dépôt temporaire:.....	19
<b>IV) les aides à la saisie.....</b>	<b>20</b>
a) la saisie des produits facilitée par l'onglet « favoris » :.....	20
<b>:: La saisie d'une déclaration d'absence de stock :.....</b>	<b>21</b>
<b>I) Le dépôt d'une déclaration d'absence de stock au commerce.....</b>	<b>21</b>

## Manuel utilisateur Déclaration de Stock au commerce

1) cliquer depuis la page d'accueil sur la fonction « saisir mon absence se stock ».....	21
2) valider le choix en cliquant sur « ok ».....	21
<b>II) Les conséquences du dépôt d'une déclaration d'absence de stock au commerce.....</b>	<b>22</b>
1) l'application vous délivre un accusé réception.....	22
2) la déclaration d'absence de stock au commerce est validée en dépôt temporaire:.....	22

# Avant – Propos

## :: PRÉSENTATION GÉNÉRALE

### I) DÉFINITION RÉGLEMENTAIRE :

#### La définition communautaire :

L'article 11 du règlement (CE) n°436/2009 dispose que les personnes physiques ou morales ou groupement de ces personnes autres que les consommateurs privés et les détaillants présentent chaque année aux autorités compétentes des États membres une déclaration de stock de moûts de raisins, de moûts de raisins concentrés, de moûts de raisins concentrés rectifiés et de vins qu'ils détiennent à la date du 31 juillet, comportant au moins les éléments repris en annexe V.

L'article 16 du règlement (CE) n°436/2009 précise que cette déclaration doit être souscrite au plus tard le 10 septembre pour les stocks détenus au 31 juillet.

### II) LE PÉRIMÈTRE DE LA DÉCLARATION DE STOCK :

La saisie de la déclaration se réalise par type de produits.

#### A) Les produits viti-vinicoles pris en compte dans le télé service :

Sont déclarables sur l'application :

- Les vins tranquilles français : AOP/ IGP/ IGP avec cépage/ VSIG/ VSIG avec cépage
- Les vins mousseux français : AOP/ IGP ou VSIG
- Les vins tranquilles originaires de l'Union Européenne : AOP/ IGP/ IGP avec cépage/ VSIG/ VSIG avec cépage
- Les vins mousseux originaires de l'Union Européenne : AOP/ IGP ou VSIG
- Les vins tranquilles ou mousseux originaires des pays tiers
- Les moûts français ou originaires de l'Union Européenne
- Les moûts concentrés français ou originaires de l'Union Européenne
- Les moûts concentrés rectifiés français ou originaires de l'Union Européenne

#### B) Les autres éléments déclarables :

Peuvent également être déclarés :

- les millésimes,
- le conditionnement.

## :: ACCÉDER À LA DÉCLARATION DE STOCK

Pour accéder à la téléprocédure « Déclaration de stock » vous devez posséder un identifiant Prodouane et un mot de passe.

### I) ACCÈS À LA DÉCLARATION DE STOCK AU COMMERCE VIA PRODOU@NE

Les opérateurs devront demander à leur bureau de douane ou à leur service de la viticulture une habilitation au téléservice « Déclaration de Stock ».

Les négociants et négociants-vinificateurs qui ne possèdent pas encore de compte sur Prodouane devront respecter les deux étapes suivantes :

#### 1) se créer un compte utilisateur sous Prodou@ne :

Il vous suffit de vous connecter au portail Prodou@ne à l'adresse <https://pro.douane.gouv.fr>. Puis sur la page d'accueil du portail, procéder à la création de votre compte en cliquant sur la rubrique « Inscription » (en haut à droite).



Le choix de l'identifiant et du mot de passe est libre. Ils vous permettront par la suite d'accéder à votre espace personnel.

#### 2) signer une convention d'habilitation à la télé-procédure avec le bureau de douane ou le service de viticulture gestionnaire de l'entreprise viti-vinicole.

Vous trouverez le formulaire de la « convention viticulture » sur le site Prodou@ne à l'adresse <https://pro.douane.gouv.fr>. Le chemin pour accéder au télé-chargement du formulaire d'habilitation est le suivant :

- 1) dans la barre d'outil Prodou@ne choisir l'onglet " services disponibles » ,
- 2) dans la liste des « services proposés par Prodou@ne » choisir le service "Viticulture : STOCK-dématérialisation de la déclaration de stock »
- 3) dans le cadre « table des matières » qui s'affiche choisir "connexion et accès"
- 4) dans la rubrique « Formulaire d'adhésion à la téléprocédure "Déclaration de stock" (Négociant) » cliquer sur « fichier à visualiser »

Après avoir imprimé le formulaire de demande de convention, remplissez-le, en indiquant notamment les références de votre compte Prodou@ne c'est-à-dire l'identifiant. Transmettez-le ou déposez-le directement sous format papier, en un seul exemplaire au bureau de douane ou au service de viticulture compétent qui procédera à votre habilitation.

## II) LA SITUATION DE VOTRE COMPTE VIS-À-VIS DE LA TÉLÉ-PROCÉDURE

La page d'accès à la télé-procédure vous précise la situation de votre compte vis-à-vis de celle-ci.

:: ENTRER ::		
<b>:: Situation de votre compte ProDouane vis à vis de cet e-service ::</b>		
Les niveaux de sécurité et de fiabilité de votre compte doivent correspondre à celui retenu pour accéder à cet e-service		
<b>Habilitation reçue</b>	<b>Fiabilité</b>	<b>Sécurité</b>
Agrément "Entrepôt agréé / Opérateur enregistré Accises" [FR. ] de l'opérateur	✓	✓

Pour accéder à la télé-procédure, cliquez sur le bouton  .

# Présentation de l'application

## :: PRÉSENTATION DES FONCTIONNALITÉS COMMUNES À TOUS LES ÉCRANS

### I) LA BARRE DE MENU

Dès l'entrée dans l'application «Déclaration de Stock», une barre de menu apparaît.



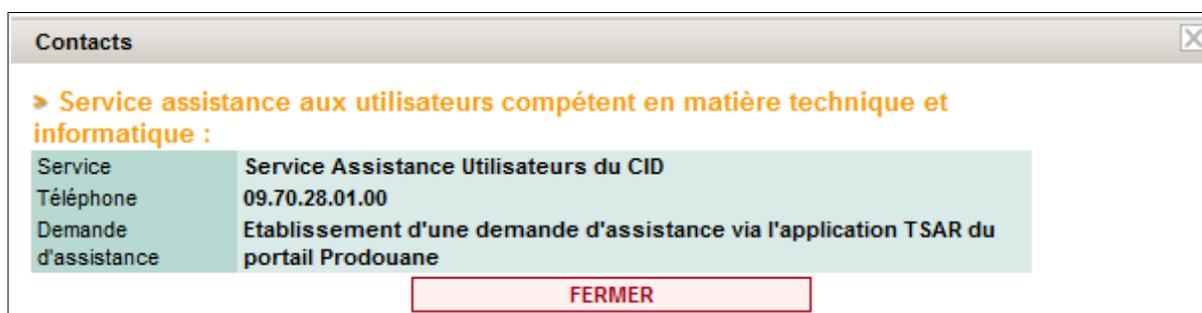
Cette barre est accessible tout au long de la navigation et donne accès à trois types d'opérations.

**Accueil**

permet de revenir sur la page de sélection de la campagne.

**Contacts**

permet d'accéder aux coordonnées de l'assistance aux utilisateurs ;



**MANUEL**

: donne accès au manuel utilisateur de l'application « Déclaration de Stock ».

### II) L'HISTORIQUE DE NAVIGATION

Cette barre permet de suivre la progression dans l'application. Elle permet également par un simple clic de revenir à une étape précédente. Elle est présente sur tous les écrans de l'application.



### III) LES ICÔNES

-  Cette icône permet la visualisation des déclarations saisies. Cette consultation est possible que la déclaration soit ou non validée.
-  Cette icône permet de saisir, modifier ou compléter les données de la déclaration de stock au commerce
-  Cette icône permet de supprimer les données préalablement saisies.
-  Cette icône permet d'enregistrer une ligne de produit à la déclaration de stock au commerce.
-  Cette icône permet l'impression de la déclaration de stock au commerce (fichier .pdf). Cette impression peut être réalisée à tout moment.
-  Cette icône permet d'accéder aux rubriques d'aides ou au moteur de recherche des produits.

#### :: PRÉSENTATION DE LA PAGE D'ACCUEIL AVANT TOUTE SAISIE

Lorsqu' aucune ligne de déclaration n'a été saisie, la page d'accueil de l'application vous propose :

- 1) de choisir la campagne sur laquelle vous souhaitez agir. Par défaut la campagne de saisie s'affiche.
- 2) de créer une déclaration de stock au commerce,
- 3) de créer une déclaration de stock au commerce par transfert de fichier XML
- 4) de créer une déclaration d'absence de stock au commerce si vous avez constaté une absence de stock dans vos chais ou entrepôts au 31 juillet.

Attention, vous pouvez pour la campagne de saisie modifier votre déclaration de stock jusqu'au 10 septembre, passé ce délai vous devez vous rapprocher de votre bureau de douane ou service de viticulture.



The screenshot shows the application's home page. At the top, there is a blue header with the text "Consulter mes déclarations de stock des campagnes précédentes". Below this, there is a form with a dropdown menu labeled "Choix de la campagne" set to "2015-2016" and a "VALIDER" button. A circled number "1" is placed next to this form. Below the form, there is another blue header with the text "Stocks à déclarer avant le 10/09/2016 pour la campagne en cours 2015-2016". Underneath, there are three green buttons: "Saisir ma déclaration" (with a circled "2" and a pencil icon), "Déclarer par transfert de fichier XML" (with a circled "3" and an XML icon), and "Saisir mon absence de stock" (with a circled "4" and a pencil icon). At the bottom left, the text "FR099613E0007 - SA RICARD - MARSEILLE 14" is visible.

# La Saisie

 N'oubliez pas de valider votre déclaration. Deux types de validation existent :

- le dépôt temporaire : la déclaration reçoit un numéro d'enregistrement et une date de dépôt. Elle reste toutefois modifiable jusqu'au 10 septembre minuit,
- le dépôt définitif : la déclaration sur le « récapitulatif par produit » reçoit en plus du numéro et de la date, le logo des douanes et la Marianne. Si vous souhaitez faire des modifications vous devez contacter le bureau de douane ou le service de viticulture gestionnaire de votre entreprise.

## :: LA SAISIE D'UNE DÉCLARATION DE STOCK :

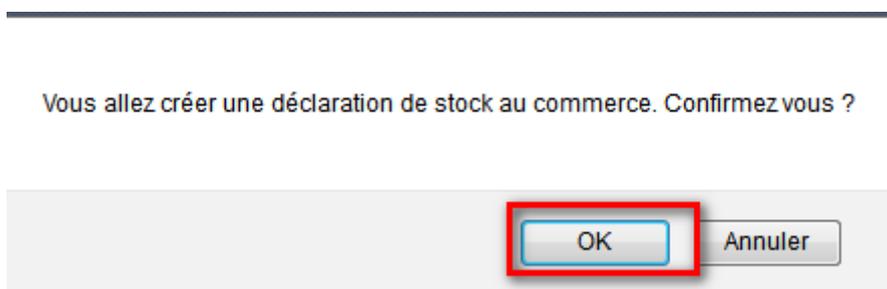
Lorsque vous constatez dans vos chais au 31 juillet un stock de produit, vous devez déposer une déclaration de stock.

### I) LE DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION DE STOCK

1) cliquer sur la page d'accueil sur la fonction «Saisir ma déclaration».



2) valider le choix en cliquant sur « ok »



### 3) saisir les volumes de vins et de moûts en stock :

- Il vous suffit de **choisir le lieu de stockage pour lequel une saisie doit être réalisée** en cliquant sur le bouton « déclarer mes stocks ». Vous avez désormais la possibilité de pré-remplir votre déclaration avec les noms des vins déclarés dans votre dernière déclaration en cliquant sur le bouton PRÉREMPLIR.

**SÉLECTION D'UN LIEU DE STOCKAGE**

Accueil > Saisie - Stock au commerce

Négociant

Nom SA RICARD  
Agrément FR099613E0007  
Adresse 4 Rue BERTHELOT 13014 MARSEILLE 14

⚠ Souhaitez vous pré-remplir votre déclaration avec les noms des vins déclarés dans votre dernière déclaration ? Vous pourrez bien sur ajouter ou supprimer des vins à ceux repris dans votre déclaration pré-remplie. PRÉREMPLIR

Stock au commerce

Négociant SA RICARD (FR099613E0007) Déclarer mes stocks

ACCUEIL CONSULTER LES PRODUITS DÉCLARÉS

- Il vous suffit de cliquer sur le bouton « Ajouter un produit » pour faire apparaître une ligne

**SAISIE DES STOCKS À DÉCLARER**

Accueil > Saisie - Stock au commerce > Saisie - saisie des stocks à déclarer

Négociant

Nom SA RICARD  
Agrément FR099613E0007  
Adresse 4 Rue BERTHELOT 13014 MARSEILLE 14

AJOUTER UN PRODUIT AJOUTER DES VOLUMES DE DRA, LIES, VNC, REBÊCHE

Code Produit	Libellé	Millésime *	Conditionnement *	Volume (hl)	Actions
Aucun stock déclaré					

*\*Champs facultatifs*

ACCUEIL PAGE PRÉCÉDENTE

- Rechercher le produit à déclarer via le moteur de recherche

**SAISIE DES STOCKS À DÉCLARER**

Accueil > Saisie - Stock au commerce > Saisie - saisie des stocks à déclarer

Négociant

Nom SA RICARD  
Agrément FR099613E0007  
Adresse 4 Rue BERTHELOT 13014 MARSEILLE 14

AJOUTER UN PRODUIT AJOUTER DES VOLUMES DE DRA, LIES, VNC, REBÊCHE

Code Produit	Libellé	Millésime *	Conditionnement *	Volume (hl)	Actions
<input style="border: 1px solid red; width: 100px; height: 20px;" type="text"/>		<input style="width: 50px;" type="text"/>	<input style="width: 50px;" type="text"/>	<input style="width: 50px; text-align: center; value: 0.00;" type="text"/>	

*\*Champs facultatifs*

ACCUEIL PAGE PRÉCÉDENTE

- En cliquant sur la loupe la page de recherche apparaît. Double-cliquer sur le code pour pré-remplir votre déclaration

Recherche d'un produit

### RECHERCHE D'UN PRODUIT

Recherche actualisée sur les produits en date du 05/08/2016

Rechercher un produit dont le nom contient :  **RECHERCHER**

Rechercher un produit dont le code contient :  **RECHERCHER**

Afficher la liste des produits non INAO (pour stock au commerce): **AFFICHER**

**FERMER**

**Produit(s) trouvé(s) (52)**

code	libelle	fiche produit
1B998S	vin tranquille FR AOP Blanc	
1R998S	vin tranquille FR AOP Rouge	
1S998S	vin tranquille FR AOP Rosé	
3B998S	vin tranquille FR IGP Blanc	
3R998S	vin tranquille FR IGP Rouge	
3S998S	vin tranquille FR IGP Rosé	
3B998SCP	vin tranquille FR IGP avec cépage Blanc	
3R998SCP	vin tranquille FR IGP avec cépage Rouge	
3S998SCP	vin tranquille FR IGP avec cépage Rosé	
4B999S	vin tranquille FR VSIG Blanc	

1 2 3 4 5 6 » »»»»

- Saisissez les données de la ligne et cliquer sur le bouton d'enregistrement. Les champs concernant le Millésime et le Conditionnement sont facultatifs

### SAISIE DES STOCKS À DÉCLARER

Accueil > Saisie - Stock au commerce > Saisie - saisie des stocks à déclarer

**Négociant**

Nom SA RICARD  
Agrément FR099613E0007  
Adresse 4 Rue BERTHELOT 13014 MARSEILLE 14

**AJOUTER UN PRODUIT** **AJOUTER DES VOLUMES DE DRA, LIES, VNC, REBÊCHE**

Code Produit	Libellé	Millésime *	Conditionnement *	Volume (hl)	Actions
1B998S	vin tranquille FR AOP Blanc	<input type="text"/>	<input type="text"/>	60	

\*Champs facultatifs

**ACCUEIL** **PAGE PRÉCÉDENTE**

**Vous pouvez alors :**

- recommencer l'opération pour **ajouter autant de ligne que nécessaire** en cliquant sur « ajouter un produit »,
- **supprimer la ligne** créée  ou **la modifier**  en cliquant sur l'icône idoine,
- **quitter** en cliquant sur « ACCUEIL » pour revenir à l'accueil et déposer temporairement la déclaration
- cliquer sur « PAGE PRECEDENTE » pour revenir sur la page précédente et consulter les produits déclarés

**SAISIE DES STOCKS À DÉCLARER**

Accueil > Saisie - Stock au commerce > Saisie - saisie des stocks à déclarer

**Négociant**

Nom SA RICARD  
Agrément FR099613E0007  
Adresse 4 Rue BERTHELOT 13014 MARSEILLE 14

**AJOUTER UN PRODUIT** **AJOUTER DES VOLUMES DE DRA, LIES, VNC, REBÊCHE**

Code Produit	Libellé	Millésime *	Conditionnement *	Volume (hl)	Actions
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	0.00	
1B998S	vin tranquille FR AOP Blanc			60HL 00L	 

\*Champs facultatifs

**ACCUEIL** **PAGE PRÉCÉDENTE**

**4) saisir les volumes globaux d'autres produits :**

Si vous êtes négociant-vinificateur, vous pouvez également avoir en stock dans vos lieux de stockage :

- des vins de rebêches,
  - des vins non conformes (VNC)
  - des lies soutirées
  - des volumes de vins en dépassement de rendement non encore déposés en distillerie (DRA).
- Pour saisir ces volumes cliquer sur « ajouter des volumes de DRA, lies, VNC, Rebêche »

**AJOUTER UN PRODUIT** **AJOUTER DES VOLUMES DE DRA, LIES, VNC, REBÊCHE**

Code Produit	Libellé	Millésime *	Conditionnement *	Volume (hl)	Actions
Aucun stock déclaré					

\*Champs facultatifs

**ACCUEIL** **PAGE PRÉCÉDENTE**

## Manuel utilisateur Déclaration de Stock au commerce

AJOUTER UN PRODUIT					
Code Produit	Libellé	Millésime *	Conditionnement *	Volume (hl)	Actions
1B998S	vin tranquille FR AOP Blanc			60HL 00L	 
DPLC	Vins en dépassement de rendement autorisé			-	 
LIES	Lies soutirées			-	 
REBECHÉ	Vins de rebêches			-	 
VNC	Vins non conformes			-	 

*\*Champs facultatifs*

ACCUEIL PAGE PRÉCÉDENTE

- puis saisissez les volumes et cliquer sur « enregistrer »

AJOUTER UN PRODUIT					
Code Produit	Libellé	Millésime *	Conditionnement *	Volume (hl)	Actions
REBECHÉ	Vins de rebêches			-	 
LIES	Lies soutirées			-	 
<input type="text" value="DPLC"/> 	Vins en dépassement de rendement autorisé	<input type="text"/>	<input type="text" value="v"/>	<input type="text" value="0.00"/>	 
VNC	Vins non conformes			-	 

*\*Champs facultatifs*

ACCUEIL PAGE PRÉCÉDENTE

### 5) le contrôle des informations saisies :

- en cliquant sur « Consulter par type de produit » vous pouvez voir les volumes saisis

Informations dépôt		
Type de déclaration : déclaration de stock au commerce		
Négociant	Total des vins	Total des moûts concentrés
SA RICARD (FR099613E0007)	75HL 00L	0HL 00L
<b>Total :</b>	<b>75HL 00L</b>	<b>0HL 00L</b>

Récapitulatif des stocks déclarés				
Code produit	Libellé produit	Millésime	Conditionnement	Volume
1B998S	vin tranquille FR AOP Blanc			60HL 00L
3S998S	vin tranquille FR IGP Rosé			10HL 00L
DPLC	Vins en dépassement de rendement autorisé			5HL 00L
LIES	Lies soutirées			-
REBECHÉ	Vins de rebêches			-
VNC	Vins non conformes			-

Volumes complémentaires	
Pour les négociants-vinificateurs, volumes d'autres vins :	0HL 00L

ACCUEIL MODIFIER LES STOCKS DÉPOSER TEMPORAIREMENT SUPPRIMER LE BROUILLON IMPRIMER



Accusé de réception

La déclaration de stock au commerce du négociant n° FR000012E0299 a bien été enregistrée par nos services sous le numéro 151600241782 le 09/08/2016.

Vous pouvez déposer définitivement votre déclaration, dans le cas contraire celle-ci sera basculée automatiquement en dépôt définitif le 11/09/2016.

Un courriel de confirmation vous a été envoyé.

FERMER

- 2) **déposer définitivement votre déclaration temporaire.** Le formulaire imprimable présente alors une date d'enregistrement, un numéro, le logo des douanes et la Marianne.

Déclaration déposée temporairement			
FR000012E0299 - EARL DOMAINE DES CHESNAIES - SAINT LAMBERT DU LATTAY	Consulter par type de produit	Valider définitivement	Annuler le dépôt pour modification

Exemple de déclaration en dépôt définitif :



**DÉCLARATION DE STOCK AU COMMERCE**  
 Déposée le 13/06/2014 à 10:48 par le négociant  
 Sous le numéro 1314 au titre de la campagne 2013-2014



Négociant :  
 Agrément : FR Libellé :  
 N° TVA : FR Commune :  
 Adresse :

Renseignements relatifs aux stocks de vins et de moûts :

Identification du Produit				Lieu d'activité
Code	Libellé	Millésime	Conditionnement	Volume
1B998S	vin tranquille FR AOP Blanc	2012	conditionné	200HL 00L

Renseignements au lieu d'activité :

Lieu d'activité	Total des vins	Total des moûts concentrés
	200HL 00L	0HL 00L
<b>TOTAL</b>	<b>200HL 00L</b>	<b>0HL 00L</b>

Volumes complémentaires :

Pour les négociants-vinificateurs, volumes d'autres vins :	125HL 00L
--	-----------

## II) LE DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION DE STOCK AU COMMERCE PAR TRANSFERT DE FICHIER XML

Vous avez la possibilité d'effectuer votre déclaration de stock au commerce en transférant directement dans l'application « STOCK » un fichier XML.

Les spécifications du fichier XML sont détaillées dans une documentation spécifique accessible sur ProDouane (<https://pro.douane.gouv.fr>), onglet « Services Disponibles », rubrique « Viticulture : "STOCK" - Dématérialisation de la déclaration de Stock » puis cliquer sur « Documentation technique pour le DTI+ (Négociant) » en bas de page.

Stocks à déclarer avant le 10/09/2016 pour la campagne en cours 2015-2016

	Saisir ma déclaration	Déclarer par transfert de fichier XML	Saisir mon absence de stock
FR099613E0007 - SA RICARD - MARSEILLE 14			

Pour commencer le transfert du fichier XML, cliquer sur « ajouter ».

### DÉCLARATION PAR TRANSFERT XML

[Accueil](#) » [transfert xml](#)

Négociant	
Nom	SA RICARD
Agrément	FR099613E0007
Adresse	4 Rue BERTHELOT 13014 MARSEILLE 14

#### Envoi du fichier xml

Ajouter

#### Historique des transferts de fichier XML

Historique des transfert (0)			
Date de transfert	Nom	Statut	Visualiser
aucun fichier transféré			

Lors du transfert du fichier XML, un nouvel onglet intitulé « Progression du transfert de la déclaration via fichier XML » vous indiquera la progression du transfert du fichier, en trois étapes :

- envoi du fichier XML vers le serveur
- contrôle du format du fichier
- traitement du fichier.

À chaque étape, l'application vous indiquera le succès (voyant vert) ou non (voyant rouge) du transfert. Pour être transféré intégralement, le fichier doit avoir passé les trois étapes.

Si le transfert ne se réalise pas, l'application vous indiquera les problèmes rencontrés sur le fichier. Il vous faudra alors modifier votre fichier XML afin qu'il réponde aux spécifications attendues :

The screenshot shows a window titled "Progression du transfert de la déclaration via fichier XML". It contains a table with three rows representing the transfer steps. The second row indicates a failure: "Etape 2/3 - contrôle du format du fichier : le format du fichier est non valide". Below this, a red-bordered box contains a warning icon and the text "Le format du fichier est non valide :". It lists three XSD validation errors: "Erreur de validation XSD - Message : s4s-elt-character: Non-whitespace characters are not allowed in schema elements other than 'xs:appinfo' and 'xs:documentation'. Saw '1'. Ligne 3, colonne 15", "Erreur de validation XSD - Message : s4s-elt-character: Non-whitespace characters are not allowed in schema elements other than 'xs:appinfo' and 'xs:documentation'. Saw '1B998S'. Ligne 5, colonne 20", and "Erreur de validation XSD - Message : s4s-elt-character: Non-whitespace characters are not allowed in schema elements other than 'xs:appinfo' and 'xs:documentation'. Saw 'VR'. Ligne 6, colonne 20".

Progression du transfert de la déclaration via fichier XML	
Etape 1/3 - envoi du fichier xml vers le serveur :	le fichier a été transféré avec succès
Etape 2/3 - contrôle du format du fichier :	le format du fichier est non valide
Etape 3/3 - traitement du fichier :	-

**⚠ Le format du fichier est non valide :**

Erreur de validation XSD - Message : s4s-elt-character: Non-whitespace characters are not allowed in schema elements other than 'xs:appinfo' and 'xs:documentation'. Saw '1'.  
Ligne 3, colonne 15

Erreur de validation XSD - Message : s4s-elt-character: Non-whitespace characters are not allowed in schema elements other than 'xs:appinfo' and 'xs:documentation'. Saw '1B998S'.  
Ligne 5, colonne 20

Erreur de validation XSD - Message : s4s-elt-character: Non-whitespace characters are not allowed in schema elements other than 'xs:appinfo' and 'xs:documentation'. Saw 'VR'.  
Ligne 6, colonne 20

Si le transfert se réalise, l'application vous l'indiquera et vous permettra :

- d'effectuer un nouveau transfert de fichier XML
- de vérifier le détail du fichier transmis

The screenshot shows the same window as above, but with a successful outcome. The second row now says "Etape 2/3 - contrôle du format du fichier : le format du fichier est valide". The third row says "Etape 3/3 - traitement du fichier : traitement terminé sans rejet". Below this is a section titled "Récapitulatif du traitement du fichier XML" with a table showing the results: "Nom du fichier : EVVfictive.xml", "Nombre de déclaration(s) entièrement enregistrée(s) : 1", "Nombre de déclaration(s) partiellement enregistrée(s) : 0", and "Nombre de déclaration(s) entièrement rejetée(s) : 0". At the bottom, there are two buttons: "Effectuer un nouveau transfert" and "Voir le détail", both highlighted with red boxes.

Progression du transfert de la déclaration via fichier XML	
Etape 1/3 - envoi du fichier xml vers le serveur :	le fichier a été transféré avec succès
Etape 2/3 - contrôle du format du fichier :	le format du fichier est valide
Etape 3/3 - traitement du fichier :	traitement terminé sans rejet

**Récapitulatif du traitement du fichier XML**

Nom du fichier :	EVVfictive.xml
Nombre de déclaration(s) entièrement enregistrée(s) :	1
Nombre de déclaration(s) partiellement enregistrée(s) :	0
Nombre de déclaration(s) entièrement rejetée(s) :	0

En cliquant sur « Voir le détail », l'application vous permettra de visualiser la déclaration transférée, par lignes ou par produits et de l'exporter.

Récapitulatif du traitement du fichier XML					
Nom du fichier :	EVVfictive.xml				
Nombre de déclaration(s) entièrement enregistrée(s) :	1				
Nombre de déclaration(s) partiellement enregistrée(s) :	0				
Nombre de déclaration(s) entièrement rejetée(s) :	0				
<input type="button" value="Nouveau transfert"/>					
Détail du fichier transmis					
1 déclaration(s)					 Consulter la déclaration enregistrée
Code déclarant	Libellé déclarant	Résultat du traitement	Motif de rejet	Visualiser les lignes	par produit
FR		Entièrement enregistrée			

### III) LES CONSÉQUENCES DU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION DE STOCK

#### 1) l'application vous délivre un accusé réception

##### Accusé de réception

La déclaration de stock au commerce du négociant n° FR000012E0299 a bien été enregistrée par nos services sous le numéro 151600241782 le 09/08/2016.

Vous pouvez déposer définitivement votre déclaration, dans le cas contraire celle-ci sera basculée automatiquement en dépôt définitif le 11/09/2016.

Un courriel de confirmation vous a été envoyé.

**FERMER**

#### 2) la déclaration de stock est validée en dépôt temporaire:

La déclaration de stock reçoit un numéro d'enregistrement et une date de dépôt, elle est en dépôt temporaire (1). Vous pouvez alors choisir :

- **de déposer définitivement votre déclaration** : votre déclaration recevra alors le logo et la marianne. Vous ne pourrez plus revenir sur les mentions portées votre déclaration, seule la

consultation sera alors possible.(3)

- **de conserver votre déclaration en l'état** afin de vous permettre éventuellement de la modifier à l'avenir. En tout état de cause la déclaration sera basculée par le système en dépôt définitif et transmis au service le 10 septembre à minuit. Elle recevra alors le logo et la Marianne.
- **de consulter et d'imprimer** votre déclaration par produit (2),
- d'annuler le dépôt temporaire de cette déclaration de stock (4). Cette fonctionnalité vous permettra à nouveau de « créer une déclaration de stock au commerce » ou de « créer une déclaration d'absence de stock au commerce ».



## IV) LES AIDES À LA SAISIE

Les astuces suivantes ont été insérées dans l'application afin de vous en simplifier l'usage :

### a) la saisie des produits facilitée par l'onglet « favoris » :

L'application vous propose de retrouver les produits que vous avez déclarés sur votre déclaration de récolte. Pour cela, lorsque vous êtes en cours de saisie de vos stocks, vous pouvez aller chercher facilement vos codes produits :

- placez le curseur de votre souris dans la rubrique code produit



- cliquez sur l'onglet « favoris » :



- faites enfin un double clic gauche avec votre souris afin d'inscrire le code du produit dans la rubrique code produit



## :: LA SAISIE D'UNE DÉCLARATION D'ABSENCE DE STOCK :

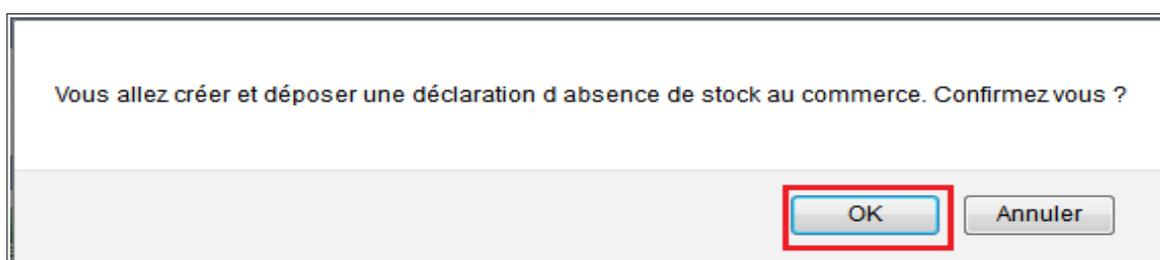
Lorsque vous constatez que vos stocks sont à zéro au 31 juillet, vous devez déposer une déclaration d'absence de stock au commerce.

### I) LE DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION D'ABSENCE DE STOCK AU COMMERCE

1) cliquer depuis la page d'accueil sur la fonction « saisir mon absence se stock »



2) valider le choix en cliquant sur « ok »



Si vous changez d'avis vous pouvez cliquer sur « annuler ».

## II) LES CONSÉQUENCES DU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION D'ABSENCE DE STOCK AU COMMERCE

### 1) l'application vous délivre un accusé réception

#### Accusé de réception

La déclaration d'absence de stock au commerce du négociant n° FR099613E0007 a bien été enregistrée par nos services sous le numéro 151600241785 le 09/08/2016.

Vous pouvez déposer définitivement votre déclaration, dans le cas contraire celle-ci sera basculée automatiquement en dépôt définitif le 11/09/2016.

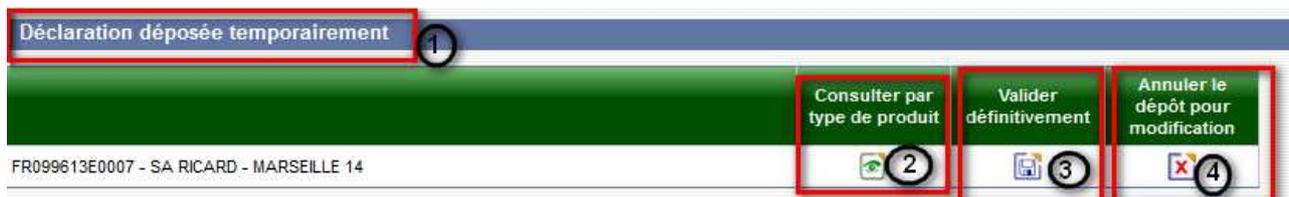
FERMER

### 2) la déclaration d'absence de stock au commerce est validée en dépôt temporaire:

La déclaration d'absence de stock au commerce reçoit un numéro d'enregistrement et une date de dépôt, elle est en dépôt temporaire (1). Vous pouvez alors choisir :

- **de déposer définitivement votre déclaration** : votre déclaration recevra alors le logo et la marianne. Vous ne pourrez plus revenir sur les mentions portées votre déclaration, seule la consultation sera alors possible. (3)
- **de conserver votre déclaration en l'état** afin de vous permettre éventuellement de la modifier à l'avenir. En tout état de cause la déclaration sera basculée par le système en dépôt définitif et transmis au service le 10 septembre à minuit. Elle recevra alors le logo et la Marianne.
- **de consulter et d'imprimer** votre déclaration par produit (2),
- **d'annuler le dépôt temporaire** de cette déclaration d'absence de stock (4). Cette fonctionnalité

vous permettra à nouveau de « créer une déclaration de stock » ou de « créer une déclaration d'absence de stock ».



**Pour toute information complémentaire n'hésitez pas à contacter votre bureau de douane ou service de la viticulture. Vous trouverez également les coordonnées du service assistance aux utilisateurs du Centre Informatique Douanier dans la rubrique « Contacts ».**



#### Contacts

**> Service assistance aux utilisateurs compétent en matière technique et informatique :**

Service	Service Assistance Utilisateurs du CID
Téléphone	09.70.28.01.00
Demande d'assistance	Etablissement d'une demande d'assistance via l'application TSAR du portail Produane

**FERMER**

En outre, si vous souhaitez déposer une demande d'assistance, veuillez cliquer sur le bouton « Assistance », accessible depuis le portail d'accueil de Produane, et suivre les consignes présentées à l'écran.